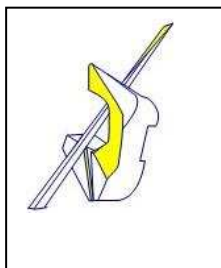


7 février 2014.



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2014-2017
(mise à jour du projet 2012 2016 validé le 13 février 2013, mise à jour complémentaire en décembre 2013)

Collège

Nom de l'établissement :

Jean Rostand, THOUARS

I - DIAGNOSTIC DE L'ETABLISSEMENT

Comme prévu en 2008, le diagnostic du nouveau projet d'établissement reposera principalement sur l'évaluation du contrat d'objectifs. Des éléments complémentaires pourront être apportés dans les commentaires.

A - EVALUATION DU CONTRAT D'OBJECTIFS 2008-2012

Cette partie a été rédigée en mars 2012 dans l'optique de préparer un projet d'établissement 2012 2016.

Elle reste en l'état du fait de la validation d'un projet d'établissement 2012 2016, il n'y a pas lieu de prendre en considération les mises en œuvre réalisées en 2012 2013 et en 2013 2014.

Rappel de chaque objectif du contrat	Rappel des indicateurs présents dans le contrat et/ou dans la fiche synthèse établissement	Degré d'atteinte de l'objectif, effets constatés (chiffres à l'appui) (Cf rapport annuel et dialogue de gestion)	Si l'objectif n'a pas été atteint : points de blocage/freins rencontrés
<p>1</p> <p>Donner de la cohérence aux dispositifs pédagogiques:</p> <p>-en renforçant la maîtrise de la langue et la motivation</p> <p>-en développant l'autonomie dans le travail personnel et la motivation</p>	<p>-Diminution du nombre de départs en MFR et en CFA en cours de scolarité (cursus)</p>	<p>-Une prise de conscience des équipes a permis une mise en place de temps de regroupements des élèves sur des créneaux dans l'EDT pour faire un accompagnement personnalisé des élèves en difficulté.</p> <p>Dès la mise en place de ces accompagnements, nous avons remarqué une baisse de sorties d'élèves vers les MFR. Ils sont restés dans l'établissement. Donc objectif atteint en ce qui concerne les sorties en cours de cursus.</p>	<p>-il faudra poursuivre ces accompagnements et proposer d'autres solutions plus adaptées en fonction des problématiques ciblées des élèves :</p> <p>*aménagement de parcours,</p> <p>* visites des établissements de formation,</p> <p>*travail avec tous les partenaires sur le PDMF...</p>
<p>2</p> <p>Assurer la continuité pédagogique entre les cycles et le suivi, l'accompagnement des élèves :</p> <p>-en renforçant la liaison Ecoles/Collège</p> <p>-en mettant en œuvre une liaison collège/lycées</p> <p>-en poursuivant l'Education à l'Orientation</p>	<p>-Impact sur la moyenne des disciplines</p>	<p>-Mise en place d'aides pour accompagner les élèves en difficultés :</p> <p>*Accompagnement éducatif avec l'aide aux devoirs pour tous les niveaux.</p> <p>*En 6^{ème} : PPRE (ils ont pu être travaillés avec les professeurs des écoles de la SEGPA- ce qui n'a pas pu être possible à la rentrée 2011 ; ceci est dû au fait qu'il y a eu beaucoup d'HSA dans les EDT des enseignants).</p>	<p>-Les équipes réfléchissent sur le bénéfice des soutiens purement disciplinaires :</p> <p>-il faudra développer une prise en charge incluse dans le temps de travail avec la classe (mise en barrette de classes dans l'EDT) de manière à pouvoir faire une prise en charge plus individualisée des élèves.</p> <p>-Un travail croisé avec les professeurs de 6^{ème} et les PE des écoles est en train de se mettre en place pour faciliter l'accueil en 6^{ème} ainsi qu'une meilleure prise en charge des futurs</p>

	<p>-Diminution du nombre d'élèves en difficulté,</p> <p>-Diminution du nombre de sortie d'élèves en cours de cursus (vers les MFR et les CFA)</p> <p>-Diminution du nombre de redoublements à tous les niveaux</p>	<p>Le travail sur l'accompagnement a été travaillé en partenariat avec les PE de l'EGPA qui ont pris en charge les élèves en grande difficulté : des échanges avec les professeurs et les PE ont eu lieu régulièrement.</p> <p>Cet accompagnement spécifique a donné lieu à un accompagnement MEIP pendant 2 ans de 2009 à 2011. Des grilles de compétences extraites du S Commun ont été utilisées. Les équipes s'impliquent davantage dans l'élaboration de projets pluridisciplinaires.</p> <p>- Les équipes ont œuvré dans ce sens : les écarts ont diminué mais le % de redoublements au collège reste fluctuant et les enseignants réalisent de plus en plus l'inefficacité du redoublement.</p> <p>-Globalement, il y a une amélioration certaine. Toutefois, les écarts// aux chiffres de l'académie doivent encore progresser.</p> <p>-Une réflexion des équipes pédagogiques s'amorce sur les rythmes d'apprentissage et le projet personnel de formation scolaire : exemple d'un élève affecté en 5^{ème} à la rentrée de septembre 2011 qui est passé directement en 4^{ème}; ce qui est un retour très positif pour l'élève mais aussi pour les équipes</p>	<p>6^{ème}.</p> <p>- Les équipes devront poursuivre la prise en charge des élèves en difficulté (accompagnement « tremplin » en 4^{ème}, accompagnement personnalisé...). Il faudra à l'avenir, que les équipes acceptent des</p>
--	---	--	---

		<p>-Mise en place du PDMF, travail avec le lycée et LP du secteur, travail avec les entreprises locales et les collègues du District pour mettre en place un FORUM des métiers pour les 4^{ème}.</p> <p>*Stages et visites dans les entreprises par les élèves</p> <p>Objectif atteint : il pourra être encore amélioré :</p> <p>-poursuite du travail sur le PDMF -Poursuite du travail avec les partenaires sur le Bassin d'emploi pour une meilleure connaissance du tissu local, des métiers et filières d'emploi.</p> <p>Au niveau du District : un travail s'amorce sur la liaison collèges/lycée.</p> <p>*Mini stages dans les établissements: une amorce de liaison 3^{ème}/2^{nde} : un accueil des élèves de 3^{ème} au lycée sur une journée avec découverte des différentes sections (générale et professionnelle) ainsi qu'une immersion dans des cours afin de mieux préparer les élèves</p> <p>*Travail avec les districts de Thouars, Parthenay et Bressuire pour la mise en place du COFEM à BOCAPÔLE Bressuire en direction des 3^{ème} et 4^{ème}.</p> <p>*Travail avec les PP et la COP</p> <p>60% de passages en 2ndeGTen 2010 et 66% en juin 2011.</p> <p>en 2009, l'écart entre le % de passages</p>	<p>résultats différents.</p> <p>-La réponse des enseignants aux difficultés de certains élèves reste encore le redoublement (un travail a toutefois été mené et le % est en baisse) Toutefois, l'image du redoublement est encore un peu trop souvent associée à une sanction</p> <p>Obstacles :</p> <p>-manque de mobilité des élèves -manque d'ambition de la part des familles et des élèves</p>
--	--	--	---

	<p>-Meilleure orientation et affectation des élèves pour une poursuite d'études en diminuant le nombre d'élèves sans solution</p>	<p>en 2 GT du collège et celui de l'académie était de -6.7 points, en 2010, il était de -6 points et en 2010, il était de 3.1.</p> <p>Le travail avec les partenaires locaux (entreprises, les acteurs culturels locaux, les établissements, les acteurs médico-sociaux...) permet aux élèves d'avoir une meilleure connaissance du tissu local, des métiers et des filières.</p> <p>Préparation de l'accueil des secondes au lycée J Moulin (lycée de secteur)</p>	<p>Dans ce cadre, il y a une nécessité de faire une préparation commune au niveau des enseignants (professeurs du lycée et professeurs du collège).</p> <p>Un problème à souligner : Les COP changent tous les ans. Une stabilité serait souhaitable pour les équipes et pour une meilleure efficacité.</p>
--	---	---	---

Commentaires éventuels :

En particulier, gros plan sur les travaux en réseaux déjà engagés en indiquant des actions concrètes et datées, préciser le travail de liaison existant entre écoles et collège de secteur, entre collèges et lycées, entre lycées et enseignement supérieur, entre collèges, entre lycées...

Mise en place d'une liaison écoles collège qui doit évoluer vers une mutualisation de projets et un lien plus direct entre les classes.....

Existence d'une liaison SEGPA LP avec le Lycée J.Moulin de Thouars et le lycée Vinci de Bressuire par le biais des plateaux techniques....

Liaison collège lycée de secteur au travers d'une visite par les élèves de 3^{ème} de l'ensemble du site de J.Moulin

I - Problématique(s) retenue(s) à l'issue du diagnostic 2012 s'appuyant sur l'analyse de la fiche synthèse et mise à jour en octobre et décembre 2013

- La population accueillie est caractérisée par :
 - une proportion de CSP défavorisées qui est importante, et en augmentation (53% en 2013 2014)
 - une méconnaissance des possibilités offertes par les formations technologiques après la 2GT
 - un retard un peu supérieur aux chiffres académiques à l'entrée du collège
 - des durées de « temps scolaire » variables qui peuvent aller jusqu'à près de 12h pour les plus éloignés.

- Les conséquences notables induites par ses caractéristiques sont :
 - une grande difficulté à s'inscrire en 2GT malgré les propositions d'orientation,
 - une démotivation voire un décrochage plus important chez les élèves les plus âgés,
 - une grande différence dans les capacités, les possibilités de répondre à la demande de travail personnel hors du collège,
 - une hétérogénéité des classes qui n'est pas remise en cause dans le principe, mais qui trouve ses limites pour nombre d'élèves, et pas obligatoirement les plus en difficulté, lors de certaines séquences d'enseignement.

Les indicateurs étudiés montrent des évolutions sur lesquelles il sera possible de s'appuyer pour les quatre années à venir :

- une baisse du retard des élèves à l'entrée en 6ème, qui se stabilise à 12%
- une hausse des orientations en 2GT (55% en 2013),
- une meilleure fluidité de parcours au sein du collège (parcours en 4 ans + 12%)

D'autre part des actions sont engagées :

- des liens avec certaines écoles primaires,
- des prises en charge d'élèves au-delà du temps disciplinaire obligatoire dans et hors du contexte disciplinaire.
- Un suivi particulier des élèves potentiellement décrocheur

Comment mettre en œuvre un suivi des besoins de formation et d'orientation de chacun des élèves ?

III - Présentation des axes du projet 2014 – 2017

(fiche à reproduire pour chaque axe)

Important : dans le cadre du projet académique 2013, l'articulation du projet de réseau, des projets d'école et d'établissement devra être une préoccupation constante. **Un axe du projet d'établissement 2014-2017 portera spécifiquement sur une priorité du réseau ECLORE (en particulier pour développer les relations écoles – collège : cf pages suivantes sur l'axe 3).**

Présentation des axes

AXE N° 1 : Prendre en compte les besoins éducatifs de chaque élève au travers de démarches innovantes.

En quoi l'axe répond-il à la problématique exposée retenue à l'issue du diagnostic ?

L'axe tend à :

- maintenir l'élève dans un cursus scolaire
- diversifier les parcours au sein même du collège
- lutter contre l'absentéisme et le décrochage scolaire

Déclinaison de l'axe n°1 : Prendre en compte les besoins éducatifs de chaque élève au travers de démarches innovantes

Objectifs opérationnels	Effets attendus	Indicateurs 2014 retenus	Perspectives de mise en œuvre (dispositifs, actions, structures, offre de formation ...)
Différencier des mises en œuvre du parcours de l'élève Projet académique : Axe 1/ Obj 2/ 2.3 Axe 3/ Obj 1	Améliorer les résultats des élèves tant au point de vue chiffré qu'au point de vue des compétences. Diminuer les sorties en cours de scolarité	Evolution du taux de validation du palier 2 et % d'élèves ayant validé le palier 3 au cours de la scolarité collège. Nombre de décrochage scolaire % d'élèves sans solution à la sortie du collège. Evolutions des résultats aux examens.	Prendre en compte la charge de travail dans la scolarité de l'élève. Réaménager les enseignements dans la classe pour répondre aux référentiels du socle et du programme Utiliser les outils numériques comme outils d'individualisation Proposer des approches disciplinaires et/ou transversales sans référence à la structure classe.
Accompagner les élèves de 6 ^{ème} et 5 ^{ème} dans les compétences 1,2,3 sur les savoirs fondamentaux Projet académique : Axe 1/ Obj 2/ 2.3	Donner aux élèves un sens à sa scolarité au collège. Permettre aux élèves une scolarité en 4 ans.	Evolution du taux de validation du palier 2. Taux d'élèves suivant une scolarité collège en 4 ans	Coordonner et harmoniser les dispositifs d'accompagnement déjà existants. Optimiser les moyens en faveur d'un accompagnement de tous les élèves de ces niveaux dans l'établissement. Faire découvrir à tous les élèves de 6 ^{ème} l'ensemble des activités pédagogiques de l'établissement. Mettre en place des passerelles temporaires entre les différentes formations du collège.
Aménager temporairement le parcours de certains élèves de 4 ^{ème} et 3 ^{ème} en offrant les meilleures conditions de retour possibles. Projet académique : Axe 1/ Obj 2/ 2.3 et 2.4 Axe 2/ Obj 2	Limiter les décrochages et les sorties sans solution. Répondre de la manière la plus adaptée (choix des parcours particuliers) aux différentes situations.	Nombre d'élèves pris en charge. Nombre de sorties sans solution.	Présenter les différents parcours spécifiques aux professeurs. Optimiser les moyens de l'établissement. Utiliser les ressources de découverte professionnelles internes au collège. Mettre en place des passerelles temporaires entre les différentes voies de formation internes ou externes, en mutualisant les plateaux techniques Organiser, avec le concours du référent décrochage scolaire , un dispositif de Suivi des parcours Singuliers afin de remotiver les élèves et d'éviter leur décrochage.

AXE N° 2 : Implication de chaque membre de la communauté éducative dans des projets partagés d'ouverture culturelle et économique.

En quoi l'axe répond-il à la problématique exposée page 1 ?

L'axe cherche à :

- favoriser la mobilité des élèves dans le cadre de leur parcours de formation.
- soutenir l'ambition des projets de formation
- favoriser l'insertion sociale dans son sens le plus large.

Déclinaison de l'axe n°2: Implication de chaque membre de la communauté éducative dans des projets partagés d'ouverture culturelle et économique

Objectifs opérationnels	Effets attendus	Indicateurs 2014 retenus	Perspectives de mise en œuvre (dispositifs, actions, structures, offre de formation ...)
<p>Accompagner l'élève dans l'enrichissement de sa culture générale au travers de parcours artistiques et culturels</p> <p>Projet académique : Axe 1/ Obj 3/ 3.1</p>	<p>Meilleure connaissance des ressources internes à l'établissement. Ouverture sur les ressources locales, nationales et internationales. Meilleure mobilité des élèves. Cohérence des actions tout au long de la scolarité collège.</p>	<p>Bilan des programmes d'actions en termes de publics concernés, de frais engagés et de personnels mobilisés. Nombre de projets mis en œuvre en partenariat avec des structures culturelles de proximité. Taux d'élèves participant à des dispositifs de pratiques culturelles et artistiques.</p>	<p>Mobiliser et mutualiser les ressources et compétences internes à l'établissement. Renforcer les projets et dispositifs partenariaux (structures culturelles et monde économique). Mettre en place un programme d'actions basé sur des objectifs communs. Diversifier les supports et les lieux intégrés dans les projets. Promouvoir la politique documentaire de l'établissement.</p>
<p>Accompagner l'élève dans la construction de son identité citoyenne</p> <p>Projet académique : Axe 1/ Obj 3/ 3.2 et 3.3</p>	<p>Meilleure connaissance des institutions et s'y repérer. Connaissance des droits et des devoirs de chacun. Développement de l'autonomie et de la responsabilisation. Développement de comportements écoresponsables.</p>	<p>Bilan du programme annuel d'actions Taux de validation des compétences 6 et 7</p>	<p>Programme d'action de la 6^{ème} à la 3^{ème} du local à l'international. Actions impliquant tous les personnels de l'établissement (agents, enseignants, équipes administrative, médico-sociale et de vie scolaire) pour assurer le « vivre ensemble »</p>
<p>Accompagner l'élève dans la compréhension du monde économique.</p> <p>Projet académique : Axe 1/ Obj 3/ 3.4</p>	<p>Evoluer vers un parcours individuel d'information et d'orientation favorisant la découverte du monde économique et professionnel Encourager la mobilité dans le cadre de la formation et de la vie professionnelle</p>		<p>Développer des projets d'immersion en milieu professionnel ou de rencontre avec des professionnels en impliquant tous les personnels de l'établissement.</p>

AXE N° 3 : Harmonisation de l'accueil et de la prise en charge de l'élève durant sa scolarité : Les réseaux ECLORE, le conseil écoles collège

En quoi l'axe répond-il à la problématique exposée page 1 ?

L'axe devrait permettre :

- de valoriser certaines voies de formation
- de faire disparaître les ruptures lors d'un changement d'unité éducative
- de créer de véritables échanges entre les acteurs des différentes unités éducatives.

Déclinaison de l'axe n°3: Harmonisation de l'accueil et de la prise en charge de l'élève durant sa scolarité : les réseaux ECLORE

Objectifs opérationnels	Effets attendus	Indicateurs 2014 retenus	Perspectives de mise en œuvre (dispositifs, actions, structures, offre de formation ...)
<p>Mise en place et développement des réseaux ECLORE :</p> <p>Echanger entre enseignants des différentes unités éducatives pour une découverte croisée des parcours scolaires</p> <p>Projet académique :</p> <p>Axe 1/ Obj 2/ 2.3</p>	<p>Mise en place d'une continuité entre écoles, collège et lycées.</p> <p>Diversification des choix de formation.</p> <p>Diminution des sorties sans solution.</p>	<p>Nombre de formations communes.</p> <p>Nombre de professeurs impliqués dans des séquences d'observation.</p> <p>Nombre de prises en charge personnalisées d'élèves (PPRE, PPS...)</p>	<p>Echanger sur les pratiques pédagogiques et les attendus.</p> <p>Réaliser des séquences d'observation.</p> <p>Utiliser ou réaliser et exploiter des outils de communication permettant le suivi de l'élève.</p>
<p>Mise en place et développement des réseaux ECLORE :</p> <p>Changer les représentations à l'interne et à l'externe, pour une vision plus juste et valorisante, au service d'une orientation positive.</p> <p>Projet académique :</p> <p>Axe 1/ Obj 2/ 2.3</p>	<p>Réduire les fractures au moment du changement de structure.</p> <p>Changer les représentations des élèves, des parents, des personnels sur les lieux qu'ils ne fréquentent pas au quotidien.</p> <p>Diversifier les choix dans les voies de formation.</p>	<p>Devenir des élèves en N+1 à la sortie du collège.</p> <p>Bilan des projets partagés primaire/collège.</p> <p>Nombre d'élèves accueillis hors la classe.</p>	<p>Mutualisation des moyens et des locaux de l'établissement.</p> <p>Conduite de projets «classe à classe» CM2/6^{ème} et 3^{ème}/2^{nde}</p> <p>Accueil et accompagnement des familles lors des inscriptions.</p> <p>Visite et séquences d'enseignement dans les ateliers.</p>

Axe spécifique de l'école au collège : mise en place des actions du conseil écoles-collège pour une meilleure fluidité des parcours

Diagnostic validé par le conseil écoles collège :

La population scolaire accueillie est particulièrement défavorisée, 43,6% dans en CM2 en 2012 pour 46,5% en 6^{ème} en 2013, avec 8% d'élèves défavorisés de plus que le niveau académique.

Cette situation semble même se renforcer d'année et au cours de la scolarité collège, puisque celui-ci compte près de 53% d'élèves défavorisés en 2013.

Les parcours d'élèves au sein des écoles primaires puis au sein du collège restent à prendre en considération avec toutes les réserves liées aux données utilisées. Ce qui est à noter est la différence concernant les retards en CM2 (14.9% en 2012) et en 6^{ème} (11.7% en 2013), ce qui représente, à peu près, les orientations en fin de cycle primaire (environ 5%). La fluidité en primaire dans le secteur de recrutement est plus faible que dans l'académie. La fluidité de parcours collège s'approche des valeurs académiques.

Enfin, le taux de passage CM2/6^{ème} vers le collège public de secteur (69%), n'est pas exploitable compte tenu des écoles prises en compte à Thouars et de la sectorisation effective depuis la rentrée 2013. On note peu de demande de dérogation, mais des départs vers des établissements privés plus ou moins nombreux selon les écoles d'origine.

La liaison écoles collège doit permettre une meilleure connaissance réciproque des pratiques et des conditions d'enseignement, mais aussi un parcours facilité des élèves au sein des réseaux ECLORE.

Objectifs opérationnels	Effets attendus	Indicateurs 2014 retenus	Perspectives de mise en œuvre (dispositifs, actions, structures, offre de formation ...)
Mise en place et développement des réseaux ECLORE : Assurer une continuité de parcours au sein du cycle CM1 CM2 6è	Liaisons accrues entre les écoles du secteur et le collège afin d'assurer une meilleure fluidité des parcours. Programme d'actions communes et cohérentes (CESC, culturel...)	Nombre de liaisons entre établissements et nombre de projets partagés Nombre de prises en charge personnalisées dans le cadre de PPRE - PPS - Parcours singuliers	Accueil des élèves de CM2 par une classe de 6 ^{ème} sur la base d'un thème commun Programme de prévention commun (sécurité routière, secours...) Projets culturels partagés (ECORCE, Théâtre...) Echanges vers une harmonisation des pratiques pédagogiques .

Les textes réglementaires

Scolarité du socle commun - Continuité pédagogique

La liaison entre l'école et le collège, dont l'importance est désormais reconnue par la loi, s'est enrichie au fil des années et s'est ancrée dans les pratiques habituelles des équipes pédagogiques des écoles et des collèges.

De nombreuses circonscriptions et de nombreux collèges ont engagé une réflexion commune, souvent coordonnée aux niveaux départemental et académique, qui génère des actions de qualité pour améliorer la continuité de la scolarité obligatoire en s'appuyant sur des cultures professionnelles différentes mais complémentaires.

Il importe d'accompagner les équipes pédagogiques des premier et second degrés dans la mise en œuvre d'une action pédagogique commune qui permettra à chaque élève de réussir sa scolarité au collège et de la poursuivre au lycée.

Mise en place de projets inter degrés pour partager les cultures pédagogiques.

Les cultures pédagogiques se partagent en se rencontrant. Au sein du conseil écoles-collège, du comité de pilotage du réseau ou du conseil de réseau, directeurs, chefs d'établissement, IEN et IA-IPR veilleront tout particulièrement à piloter les échanges et la concertation auxquels ils apporteront leur expertise.

Pour renforcer la cohérence nécessaire entre l'école et le collège, il convient d'inciter à travailler en commun, d'élaborer des objectifs ou des méthodes communes pour l'apprentissage et l'évaluation, d'effectuer un suivi des élèves en difficulté, de participer à des stages regroupant des enseignants des premier et second degré, de partager des rencontres au moment de la prérentrée.

L'élaboration et la réalisation de projets communs (travail de liaison en expression écrite ou orale, défis, expositions, sorties) sont à encourager, ainsi que les activités qui, tout au long de l'année, prennent appui sur les ressources pédagogiques du collège (salles de sciences, CDI, gymnases, salles de pratiques artistiques, etc.).

Le principe général

Dans la logique d'un parcours scolaire qui conduit l'élève de la petite section de l'école maternelle au baccalauréat et dans l'enseignement supérieur, une réflexion orchestrée entre les différents acteurs des passages intercycles et interdegrés est une composante centrale de notre système éducatif.

A la fois ruptures, rituels, étapes, ces passages constituent des repères évidents dans la scolarité de tout élève, ils sont depuis longtemps installés dans la culture des familles.

Il s'agit d'identifier, et de consolider, si nécessaire, les apprentissages fondamentaux prédictifs d'une poursuite harmonieuse du parcours de l'élève et de dissiper tout implicite dans les nouvelles règles scolaires susceptibles de le fragiliser.

Liaison école/collège

Étape 1 : Au sein du conseil école-collège, effectuer les bilans des projets d'écoles et d'établissement en cours, dans chaque école ou établissement.

Étape 2 : Réaliser un document synthétisant les indicateurs qui suivent.

Procéder à un diagnostic concerté (si possible au cours d'une réunion commune) en sélectionnant les indicateurs les plus pertinents qui constitueront les références des actions.

Indicateurs à partager (disponibles dans l'application Tableau de bord) :

- Environnement local.
 - ▶ L'évolution des CSP défavorisées.
 - ▶ Le taux des boursiers.
- Résultats des élèves de l'École du socle.
 - ▶ Les résultats aux évaluations nationales.
 - ▶ Les taux de validations des compétences des paliers du socle.
 - ▶ Le taux de réussite au B2i.
 - ▶ Le taux de réussite au niveau A1 en langue.
- ▶ La fluidité des parcours du CE1 à la 3^{ème}.
- Les dispositifs partagés.
 - ▶ Nombre de « PPRE Passerelles ».
 - ▶ Nombre de SRAN organisés au collège.
- La relation école-collège.
 - ▶ % d'élèves de CM2 en 6^{ème}.
 - ▶ % de 6ème issus du secteur scolaire.
 - ▶ % d'élèves en retard à l'entrée en 6^{ème}.
 - ▶ % de redoublement en 6^{ème}.

Cette liste pourra être complétée par tout autre indicateur que les équipes pédagogiques jugeront pertinent au regard du contexte local.

Étape 3 : Inscrire dans les projets 2013/2017 un nombre limité d'actions complémentaires ou communes qui servent des objectifs ciblés et partagés.

Les écoles et le collège, dans une perspective d'acquisition progressive des trois paliers du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, détermineront des actions communes et/ou complémentaires.

Les actions pourront porter sur :

- L'articulation des apprentissages.
 - ▶ Les modes d'évaluation, la progressivité des apprentissages.
 - ▶ Les choix de dispositifs de remédiation visant à réduire les écarts éventuellement constatés, dont les « PPRE Passerelles ».
 - ▶ Le travail personnel de l'élève (en temps scolaire et hors scolaire), etc.

Par exemple sous la forme de participations croisées au conseil de maître de fin de cycle 3 et au conseil de classe de sixième, de visites croisées d'enseignants, de temps de réflexion partagée).

- L'élaboration d'outils communs (*par exemple livret d'accueil pour les nouveaux élèves, terminologie partagée et continue dans une discipline, etc.*).
- Des actions et projets communs : rencontres ou initiatives ponctuelles (par exemple, défis lecture, rallyes-mathématiques, participation à des manifestations), projets communs avec production partagée, ateliers culturels ou scientifiques, etc.
- L'appropriation des espaces d'un cycle à l'autre (atténuer les effets de toute rupture non souhaitable).

Étape 4. Dès le début du projet et pour sa durée, **prévoir** l'évaluation de l'effet de ces actions sur la continuité pédagogique, et le calendrier des moments de concertation.

Définir un axe collège /lycée

Pour ce qui concerne les lycées, un axe au moins devra obligatoirement être commun aux collèges dont les élèves s'orientent majoritairement dans le lycée.